



REPÈRES

d'histoire sociale en Midi-Pyrénées

Bulletin trimestriel de l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale de Midi-Pyrénées

n° 65

avril 2022

« Apaisement des préjugés
et des haines, alliances
et fédérations toujours
plus vastes, conventions
internationales d'ordre
économique et social,
arbitrage international et
désarmement simultané,
union des hommes dans le
travail et dans la lumière:
ce sera, jeunes gens,
le plus haut effort et
la plus haute gloire de
la génération qui se lève... »

« Discours à la jeunesse ».
Jean Jaurès. Lycée d'Albi. 1903

Jean Jaurès au Pré-Saint-Gervais le 25 mai 1913.
(Ville de Castres, Tarn, Centre national et musée Jean-Jaurès).



irhs Midi-Pyrénées

7, place du Fer à Cheval - 31300 TOULOUSE
Tél. : 05 61 23 35 77
Email : irhs.mp@orange.fr - Web : irhs-midi-pyrenees.com

Prix : 5 €

Directeur de publication : Alain Raynal
Mise en page : Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
Impression : Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
Numéro CPPAP : 0423 G 93025



→ Sommaire

Edito page 3

Syndicalisme et service public. ITHS Tarn

Automne 1988 :
Les blouses blanches d'Albi dans la rue page 4

L'industrie publique de l'azote

L'enfance de l'ONIA (1924-1945) :
le caractère anti-social de l'État-entrepreneur page 6

Mémoire

Extrême-droite :
quand l'Histoire se rappelle au présent... page 8

Témoignage inédit

Georges Séguy :
« le récit d'un sauvetage en catastrophe » page 11

Soixante ans après la guerre en Algérie

Gérald Veirier :
le vécu d'un « pied noir » progressiste page 12

Hommage

Hommage à Patrick Grenier page 14

Bulletin d'adhésion 2021

Institut Régional **CGT** d'histoire sociale Midi-Pyrénées

— Adhésion individuelle —

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Adresse mail :@.....

— Adhésion collective (Syndicats, Collectivités, Organisations...) —

Organisation
Adresse
Code postal Ville
Adresse mail :@.....

J'adhère à l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées et je m'abonne à la revue trimestrielle de l'Institut Régional
(prix de l'abonnement compris dans la cotisation)

Individuel27 € Soutien*50 € (ou plus)
Collectif55 € Soutien*100 € (ou plus)

Je m'abonne seulement à la revue trimestrielle de l'Institut Régional : 15 €

Je m'abonne au cahiers de l'Institut National : 18 €
(à rajouter au tarif d'adhésion Individuel ou Collectif sans soutien
ou à l'abonnement seul au bulletin trimestriel de l'Institut Régional)

Renvoyer ce bulletin à :
Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval • 31300 TOULOUSE
Accompagné du règlement (annuel) à l'ordre de :
IRHS-CGT Midi-Pyrénées

ipeca.fr

IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIAL CIVIL ET MILITAIRE.

IPECA œuvre, depuis plus de 70 ans, pour
le bien-être de la communauté de l'aéronautique
et de l'aérospatial civil et militaire.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur
dans tous les domaines de la protection sociale
complémentaire, **collective ou individuelle**,
en **santé** comme en **prévoyance**.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ / GARANTIE DÉCÈS / SURCOMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour en savoir plus : **0 810 510 510** Service 0,05 € / appel
+ prix appel

IPECA PRÉVOYANCE - 5 rue Paul Barruel - 75740 Paris cedex 15
Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale relevant de l'Autorité de
Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

IPECA
UNE VIE À VOUS PROTÉGER

→ Ils n'ont toujours pas compris Jaurès...

Alors que grondent les canons et que l'angoisse traverse les consciences, nous avons délibérément choisi de remplacer l'éditorial par des extraits des deux derniers textes rédigés par Jean Jaurès à la veille de son assassinat par un nationaliste le 31 juillet 1914.

« L'oscillation au bord de l'abîme »

« Aurons nous la guerre universelle ? Aurons nous la paix ? Les nouvelles obscures succèdent aux nouvelles obscures comme de sombres nuées dans un ciel chargé d'orage ; des éclaircies d'une heure se produisent, et la confiance un moment ranimée défaille de nouveau sous quelques télégrammes menaçants ou ambigus [...]

Devant la formidable menace qui pèse sur l'Europe, j'éprouve deux impressions contraires. C'est d'abord une sorte de stupeur et une révolte voisine du désespoir. Quoi ! C'est à cela qu'aboutit le mouvement humain ! C'est à cette barbarie que retournent dix-huit siècles du christianisme, le magnifique idéalisme du droit révolutionnaire, cent années de démocratie ! Les peuples se sentent soudain dans une atmosphère de foudre, et il semble qu'il suffit de la maladresse d'un diplomate, du caprice d'un souverain, de la folie d'orgueil d'une caste militaire et cléricale au bord du Danube pour que des millions et des millions d'hommes soient appelés à se détruire. [...]

Et puis, je constate malgré tout les forces bonnes, les forces d'avenir qui s'opposent au déchaînement de la barbarie. Quoiqu'il advienne ces forces de paix et de civilisation grandiront dans l'épreuve. Si elles réussissent à prévenir la crise suprême, les nations leur sauront gré de les avoir sauvées du péril le plus pressant. Si malgré tout l'orage éclate, il sera si effroyable qu'après un accès de fureur, de douleur, les hommes auront le sentiment qu'ils ne peuvent échapper à la destruction totale qu'en assurant la vie des peuples sur des bases nouvelles, sur la démocratie, la justice, la concorde et l'arbitrage » [...]

Jean Jaurès dans « La Dépêche » du 30 juillet 1914

« Sang-froid nécessaire »

« Pour résister à l'épreuve, il faut aux hommes des nerfs d'acier, ou plutôt il leur faut une raison ferme, claire et calme. C'est à l'intelligence du peuple, c'est à sa pensée que nous devons aujourd'hui faire appel si nous voulons qu'il puisse rester maître de soi, refouler les paniques, dominer les énervements et surveiller la marche des hommes et des choses, pour écarter de la race humaine l'horreur de la guerre. Le péril est grand, mais il n'est pas invincible si nous gardons la clarté de l'esprit, la fermeté du vouloir, si nous savons avoir à la fois l'héroïsme de la patience et l'héroïsme de l'action. [...]

Ce qui importe avant tout, c'est la continuité de l'action, c'est le perpétuel éveil de la pensée et de la conscience ouvrières. Là est la vraie sauvegarde. Là est la garantie de l'avenir ».

Jean Jaurès dans « L'Humanité » du 31 juillet 1914



Jean Jaurès au Pré-Saint-Gervais le 25 mai 1913. (Ville de Castres, Tarn, Centre national et musée Jean-Jaurès).

➔ Automne 1988 :

Les blouses blanches d'Albi dans la rue

Confrontée à une politique de restriction des moyens et de restructuration de l'organisation des soins, la colère gronde dans tout le pays parmi les personnels soignants. Les infirmières de l'hôpital d'Albi ne sont pas en reste. Elles descendent massivement dans la rue en septembre et octobre 1988 et gagnent des titularisations et des créations d'emplois. Alors secrétaire générale du syndicat CGT de l'Hôpital, Roselyne Calvanus revient sur le déroulement et la portée de ces grèves pour la défense du service public de santé.

Témoignage.

Statut, effectifs, salaires, conditions de travail et reconnaissance... Les raisons de la colère ne manquent pas en cette année 1987, et le feu couve déjà chez les infirmières. Philippe Seguin, alors ministre des affaires sociales, affichait la couleur des mauvais coups en déclarant lors de la présentation du « Guide infirmier » les 1^{er} et 2 octobre 1987: « nous sommes aujourd'hui confrontés à un véritable défi, d'une part celui de maintenir la pérennité de notre système de soins, d'autre part celui de maîtriser l'évolution des coûts hospitaliers, compte tenu de la situation financière très préoccupante de l'assurance maladie ». Et d'ajouter: « Le personnel a un rôle important à jouer pour contribuer à relever ce défi. Les cadres infirmiers doivent participer à l'effort général de restructuration et d'adaptation des structures hospitalières ». A partir de ces considérations, la solution proposée par le ministère résidait dans l'évaluation de la qualité des soins infirmiers et dans l'étude de la charge de travail. A la CGT, nous étions d'accord sur

une évaluation de la qualité des soins. Selon nous, une véritable qualité des soins exigeait de redonner et de garantir à chaque patient soigné sa pleine capacité de vie et d'épanouissement. En revanche, nos gouvernants concevaient cette quête de qualité de soins comme un outil de taylorisation des soins contraire à la prise en charge globale du malade. Cette qualité dépendait aussi des moyens alloués. Or, nous ne pouvions pas accepter de compromis car la qualité des soins proposée était restrictive quant à l'exercice même de notre profession. De plus, cet outil devait leur permettre de réduire encore nos budgets d'établissement avec comme objectif: la diminution des dépenses hospitalières et donc de la Sécurité Sociale.

Une CGT rassembleuse.

Le 15 octobre 1987, la CGT de l'hôpital d'Albi invite les infirmières syndiquées à s'emparer de ce document, à discuter et à réfléchir sur la façon de s'adresser

à toutes les infirmières de l'établissement afin de proposer une action commune. Une première rencontre eut lieu le 30 octobre.

En janvier 1988, lors d'une réunion organisée à l'hôpital par la CGT pour préparer la riposte aux changements d'horaires que la direction souhaite imposer aux soignants, nombres d'interrogations se font jour. Elles portent sur l'avenir de la profession d'Infirmières diplômée d'État (IDE), sur le rôle des personnels de santé, sur les effectifs, et donc sur les moyens à mettre en œuvre pour gagner sur nos revendications.

Une journée de discussion sur la profession des IDE se déroule le 18 février 1988 avec comme thèmes: la réforme des études, le dossier infirmier et le devenir de l'Hôpital public... Une vingtaine d'infirmières y participe. Dans la même période, nous préparons les élections professionnelles



Roselyne en discussion avec une collègue lors de la grève de 1988.
(« L'Humanité Midi-Pyrénées » du 19 octobre 1988. Photo : Jacqueline Gesta)

programmées pour le 22 mars. Grâce à l'impulsion décisive des personnels des services soignants, la CGT devient majoritaire avec 50 voix d'avance chez les soignants, devant Force ouvrière majoritaire jusque-là. Le travail entamé chez les soignants portait ses fruits. Une élue CGT représente le personnel au Conseil d'administration de l'Hôpital.

En ce printemps 1988, une coordination nationale d'infirmières se met en place pour contester un arrêté de la ministre chiraquienne de la Santé Michèle Barzach. Celle-ci envisage d'ouvrir les écoles aux non-bacheliers. En septembre, après l'élection de François Mitterrand pour son second mandat, la machine s'emballa, la colère éclata ! La coordination infirmière d'Ile de France, réunie à Paris le 15 septembre 1988 appelle à une journée nationale d'action pour le 29 du même mois.

Qu'à cela ne tienne ! La CGT de l'hôpital organise une assemblée générale pour décider des formes d'action. Une cinquantaine d'infirmières y participent, elles décident de s'associer à la grève. Elles s'adressent aux médecins afin d'obtenir leur soutien, et informent avec la CGT la population. Des délégations s'organisent auprès de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) et de celle de l'hôpital. Afin de rassembler le plus grand nombre, les infirmières d'Albi s'organisent sous la houlette de la CGT et de son administratrice nouvellement élue. Avec comme mots d'ordre revendicatifs : « *préserver la qualité des soins ; reconnaissance de la fonction d'infirmières ; défense du service public* ».

Le 29 septembre, 45 % des agents débrayent, deux cents manifestent dans les rues d'Albi, rejoints par de nombreuses infirmières des cliniques privées.

Elles sont cinquante mille dans les rues de Paris. Le mouvement s'amplifie ! Le 6 octobre, tous les établissements de



Manifestation des personnels hospitaliers toulousains lors de la grève de 1988. (Archives IRHS-CGT).

santé d'Albi - cliniques, hôpital, Centre Mutualiste de rééducation fonctionnelle, école d'infirmières - sont en grève. Plus de 500 soignants se regroupent devant l'hôpital et manifestent devant la DDASS et la préfecture.

Le 11 octobre, lors d'une assemblée générale réunissant les personnels du Centre Hospitalier d'Albi et les représentants des divers établissements du département, un appel à la grève est lancé en direction de tous les agents pour deux jours plus tard, le 13 octobre. Afin de favoriser la participation du plus grand nombre, il est décidé de s'organiser en coordination, avec la CGT qui conduit l'action. « *Une action catégorielle, mais une action au service de tous pour le droit à la santé* ».

Ce 13 octobre, alors que de nombreuses infirmières et soignants manifestent dans les rues, la décision est prise de rencontrer le maire d'Albi qui préside le conseil d'administration de l'hôpital pour porter les revendications spécifiques à savoir : « *la création de 90 postes de soignants, chiffre estimé par la CGT à partir d'une évaluation des besoins par service ; la titularisation des personnels temporaires, environ 70 personnes et*

pour certaines en poste depuis sept ans avec un salaire bloqué ». L'après-midi, la population est invitée à signer des pétitions alors que de nombreuses infirmières et soignants manifestent devant le Conseil Général.

Le ministère de la Santé se voit contraint de formuler des propositions qui sont rejetées par la CGT après consultation des personnels. Par rapport aux revendications des infirmières, les propositions du ministère ne sont que des miettes. Pire, elles traduisent le profond mépris qu'inspirent les aspirations des travailleurs à l'Etat-patron. « *A quoi bon gagner plus, si on doit continuer à galérer dans les mêmes conditions de travail ?* » s'interroge une collègue infirmière. Cependant, les accords Rocard sont signés malgré le rejet de la CGT et de la coordination nationale, mais grâce aux compromissions des autres syndicats. La suite donnera raison à la CGT, particulièrement en 1991 avec la reprise du mouvement revendicatif.

Lors du Comité technique paritaire tenu au centre hospitalier d'Albi, la CGT obtient toutefois la mise en place d'un plan de titularisation sur trois ans qui permettra à terme la titularisation de cinquante et un agents, ainsi que la création de vingt-cinq postes actées dans le budget primitif 1990.

« Lorsque je vois aujourd'hui les personnels de santé dans la rue, je ne peux m'empêcher de comparer ces deux mouvements. Ce sont toujours les mêmes thématiques qui reviennent: l'emploi, les salaires et la reconnaissance des soignants ».

En 1988, j'étais secrétaire générale du syndicat CGT à l'hôpital et j'ai été très marquée par ce mouvement qui a amené dans la rue des personnels soignants à bout. On ressentait ce besoin de se retrouver autour des mêmes revendications mais sous le vocable « coordination ». Était-ce la solution? Quoi qu'il en soit, tout le monde s'est retrouvé autour de moi, alors nouvelle administratrice CGT au sein du conseil d'administration de l'hôpital. Pour la CGT et ses militants, c'était la reconnaissance d'un travail de fournis mené auprès des agents et avec leur concours. Nous rédigeons tous ensemble les tracts, syndiqués ou non, reprenant les revendications et solutions de la CGT. Ce travail en commun, c'est ce qui me paraissait le plus important. Nous avons aussi réussi à intégrer les revendications de tous les agents soignants mais aussi ouvriers et administratifs; cette démarche a permis d'éviter les tensions toujours possibles entre catégories. Aujourd'hui, ce travail continue avec une CGT toujours majoritaire et toujours à l'écoute des agents.

Roselyne Calvanus
ITHS du Tarn

→ L'enfance de l'ONIA (1924-1945) : le caractère anti-social de l'État-entrepreneur

Faisant suite à un premier article publié dans le numéro 61 de « Repères » daté d'avril 2021, nous poursuivons la publication des travaux de recherche de l'historien Michaël Llopert sur l'histoire de l'Office National Industriel de l'Azote. Dans ce deuxième article, il aborde les débuts contrastés de l'office public industriel (1924-1945) et du rôle de l'État industriel peu porté sur le social lors de cette période. En projet, un troisième article sur la période plus récente jusqu'au retrait de l'État.

L'Office national industriel de l'azote est créé officiellement par la loi du 11 avril 1924 à Toulouse, sur les terrains cédés par la Poudrerie nationale. Cet office public reçoit pour mission exclusive de fabriquer des engrais azotés pour l'agriculture en temps de paix, et de procurer à l'armée, en temps de guerre, l'acide nitrique dont elle a besoin pour la production de poudre et explosifs. L'usine de Toulouse commence ses

fabrications en 1927, et compte rapidement près de 2 500 salariés. Pourtant, elle reste très vivement critiquée dans l'opinion, cela pour plusieurs raisons.

Une participation de l'État qui s'est imposée à contre-cœur

Comme le précisait un article précédent, les gouvernements français, acquis aux idées libérales, n'avaient pas pour idée au départ de créer un office national pour régler la question de l'azote. En effet, ils souhaitaient plutôt confier l'exploitation de cette usine à des entreprises chimiques privées, en leur rétrocédant le droit d'exploiter le brevet allemand Haber-Bosch. Or, souhaitant rester libres de leurs mouvements, ces dernières refusèrent, obligeant alors l'État, à ce faire lui-même industriel, sur un marché concurrentiel. L'ONIA fut donc créé



Des syndicalistes CGT au début des années 1950, dont Lloret, le premier à gauche debout.
(Archives municipales Toulouse, Fonds NH3)

sans monopole. C'était la première fois que l'État se trouvait à la tête d'une entreprise industrielle exposée à la concurrence du privé... D'où le scepticisme de l'opinion concernant les capacités de l'État d'assurer une telle tâche.

Des débuts industriels qui jettent le doute sur les capacités de l'État

La légitimité de l'État comme entrepreneur fut d'autant plus contestée que l'ONIA connu des débuts calamiteux sur le plan technique. Au lieu de monter une usine à partir de technologies allemandes, les premiers dirigeants de l'Office ont fait le pari risqué de superposer des procédés chimiques différents. Or, cet essai fut un fiasco, de sorte que l'usine fut paralysée entre 1928 et 1929. Les pertes financières accumulées obligèrent les dirigeants à licencier dès 1928 plus de 500 ouvriers toulousains. Ce fiasco eut également des répercussions commerciales importantes. Créé par l'État pour lutter contre l'emprise de l'entente privée sur les prix des engrais, l'ONIA fut pourtant contraint pour des raisons économiques (dégager du profit et éponger ses pertes) d'accepter de recourir au Comptoir Français de l'Azote (organisme privé) pour l'écoulement de ses productions. Véritable camouflet pour les agriculteurs, ce revirement commercial, suscita la colère des syndicats et des partis de gauche qui crièrent à la trahison à l'image du député toulousain Vincent Auriol : « On a créé l'ONIA pour faire baisser les prix, et l'entreprise s'allie à ceux qui veulent les faire monter ! ».

Un office public très peu porté vers le social avant 1945

Enfin, les débuts de l'ONIA ont mis aussi la légitimité de l'État à l'épreuve dans le domaine social. En effet, préoccupés par les questions techniques

et financières, les dirigeants de l'Office toulousain négligèrent fortement le domaine social, du moins sur la période 1924-1945. Ils se montrèrent notamment peu volontaristes dans le développement des œuvres sociales, et peu généreux aussi concernant les rémunérations accordées au personnel. A la tête d'un collectif de plus de 2 500 salariés, ils n'ont par exemple pas du tout anticipé des questions cruciales comme le logement ouvrier (pour compenser l'éloignement de l'usine), l'octroi de primes incitatives pour fidéliser le personnel, ou encore l'accompagnement des familles. Or, face à un ordre usinier dangereux (les accidents de travail représentent une perte d'activité évaluée entre 6 et 10 % des journées totales de travail), à des conditions de travail très risquées (explosions, écorchures, inhalations toxiques) et éprouvantes (odeurs, chaleurs, bruits, saleté, importance de la manutention), et à une discipline quasi-militaire (pression hiérarchique, police d'usine et arbitraire patronal), l'entreprise propose bien peu de compensations sociales à son personnel. Minimaliste pour une entreprise d'un tel gabarit, sa politique se réduit à quelques réalisations : un club de sport (le Tac), un restaurant en 1928, des allocations familiales, l'octroi d'un petit pécule pour la vieillesse, une assistance sociale, une médecine d'usine, et un pavillon pour les ingénieurs. En outre, le caractère quelque peu anti-social de l'État employeur se révèle par le peu d'attention qu'il accorde aux revendications du personnel, celles portées notamment par le syndicat CGT. Bien que représentant plus de 800 salariés, le syndicat se voit opposer de la part de la direction de l'ONIA des refus successifs concernant ses principales revendications : un statut de Travailleur de l'État (avec sécurité de l'emploi et progression à l'ancienneté) ou encore une convention collective (qui sera obtenue qu'en juin 1936 suite aux réformes du Front Populaire). Aussi, jusqu'en 1945,

The image shows a handwritten professional card from the 'OFFICE NATIONAL INDUSTRIEL DE L'AZOTE' in Toulouse. The card is titled 'FICHE INDIVIDUELLE' and contains the following information:
- Nom: Soulié
- Prénoms: Louis
- Né à: Toulouse
- le: 24 juil. 1912
- Nationalité: Française
- Marié, veuf, célibataire: marié
- Enfants nombre: 2
- Dates de naissance: 18-1-35 - 13-3-66
- Matricule: 3190
- MUTATIONS: Embauché le 25-6-30. P. K. 19.
- 3.3.69 anti B.C.E.
- 1.7.69 mandataire
- 30-6-70 Prop. Effectif
- Service de liquidation retraite
- ADRESSES: 114, Allée de la République, Toulouse.
There are several handwritten notes and signatures in red ink, including 'Ankerfeld' and 'Service de liquidation retraite'.

Une fiche professionnelle.
(Archives municipales Toulouse, Fonds NH3).

l'ONIA agit en tout point comme un industriel capitaliste et, dans le domaine social, il se révèle même moins investi. Le résultat est sans appel : l'entreprise se trouve grandement désavouée par une partie de son personnel, comme en témoigne l'important turn-over ouvrier (près de 90 % en 1930). Certes, au plan économique, avec la fin de la crise et la préparation de la guerre de 1940, l'entreprise s'est développée et elle a pu aussi stabilisée sa situation économique, mais au prix d'une politique sociale assez famélique...

Cependant, nous verrons dans le troisième article, qu'à partir de 1945 et de la période dite des « Trente Glorieuses », la donne va considérablement changer. Ainsi, à travers l'ONIA, et plus largement la politique volontariste de l'État menée en matière économique et sociale, la légitimité de l'État-entrepreneur dans le domaine de l'azote, jusque-là contestée, va progressivement s'affirmer, jusqu'à faire l'unanimité dans l'opinion.

Michaël Llopart

→ Extrême-droite : quand l'Histoire se rappelle au présent...

Face aux propos provocateurs de Zemmour et du RN qui prônent la haine de l'autre, Florence Delzons, doctorante en histoire et militante CGT, démonte les mensonges destructeurs proférés par l'extrême-droite. Elle prend appui pour cela sur ses travaux de recherche, notamment en Aveyron sur la rafle des Juifs d'août 1942 et février 1943. Des rappels salutaires.

Tout au long de la campagne électorale, l'extrême droite a monopolisé les débats. Le polémiste, écrivain et chroniqueur, Eric Zemmour, a distillé un discours toujours plus haineux, antisémite et xénophobe. Ainsi par exemple, le 23 octobre 2019 dans Face à l'info sur CNews, il explique : « Quand le général Bugeaud arrive en Algérie, il commence à massacrer les musulmans, et même certains juifs. Eh bien moi, je suis aujourd'hui du côté du général Bugeaud. C'est ça, être français ! ».

Le 1^{er} octobre 2020, toujours sur CNews, il énonce : « les mineurs isolés comme le reste de l'immigration [...] n'ont rien à faire ici : ils sont voleurs, ils sont assassins, ils sont violeurs, c'est tout ce qu'ils sont ».

Cette question de l'autre perçu comme un ennemi, comme un étranger à « éliminer » rappelle d'autres discours qui ont connu leur apogée en France et en Europe dans les années 1930-1940. Ce discours de rejet de l'autre est à rapprocher, même si le parallèle est historiquement impossible à faire, de celui de Jacques Doriot et de Pierre Drieu La Rochelle mais également de la politique mise en œuvre durant la Seconde Guerre mondiale par le Maréchal Pétain qui expliquait la défaite de la France en 1940, par la faute des Juifs, des Bolchéviques et des Francs-Maçons. Cette mise en avant

de la xénophobie et du racisme, doit, aujourd'hui, nous inquiéter.

Nous ne devons pas oublier que, si l'Histoire ne se répète pas, il va de soi que ces discours résonnent au son des proclamations de ceux qui collaborèrent avec les Nazis et qui par conviction profonde participèrent à l'extermination des Juifs en France.

Sur ce point précis de l'Histoire de France, Eric Zemmour ose affirmer que le maréchal Pétain aurait été le protecteur des juifs français. En effet, le 26 septembre 2021, il disait sur la chaîne « Europe 1 » : « Vichy a protégé les juifs français et donné les juifs étrangers », niant toutefois vouloir « réhabiliter Pétain ».

Les rafles des Juifs en Aveyron en août 1942 et février 1943

Lors de mes recherches en Master d'Histoire sur la question de la rafle du 26 août 1942, en zone dite libre, je n'ai pu que constater, à la lecture de documents tirés des archives départementales, que le régime de Vichy a participé pleinement à la déportation des Juifs de France. Mon étude portait plus particulièrement sur le département de l'Aveyron. Le Préfet de l'époque, Charles Marion, a organisé méthodiquement la rafle du 26 août 1942, demandant le recensement de tous les Juifs étrangers du département. Ils furent 175 à avoir été arrêtés par les gendarmes français ce matin du 26 août et emmenés à Rivesaltes en bus. Dans ce camp de transit français certains furent sauvés par les assistantes sociales d'organisations comme



Des personnes juives internées au camp de Rivesaltes en 1942 en attente de déportation vers Drancy.
(Archives Mémorial de la Shoah)

l'Organisation de Secours aux Enfants, le Secours Suisse ou la CIMADE. D'autres furent envoyés dans des wagons de trains de marchandises vers Drancy dès le mois de septembre 1942. Cette déportation a été totalement mise en œuvre par Vichy. De Drancy ils partirent par convois vers Auschwitz. Les femmes, les enfants et les vieillards furent gazés dès leur arrivée. Deux seulement en revinrent. Le gouvernement de Vichy participa pleinement aux négociations avec les Nazis et accepta sans aucune restriction de leur livrer des Juifs.

Ainsi, début juin 1942, le général S.S. Karl Oberg entame des négociations avec les autorités françaises sur l'organisation et les conditions de mise en œuvre de l'arrestation, du transfert et de la déportation des Juifs de France aboutissant à la signature d'un accord officiel avec René Bousquet, secrétaire d'État à la Police de Vichy représentant le gouvernement, le 2 juillet 1942. Ce document valide la participation des forces de l'ordre françaises aux arrestations de Juifs. Il stipule le nombre de Juifs à arrêter et à livrer ainsi que les critères d'arrestation. Ce texte met en œuvre le transfert de Juifs depuis la zone sud, alors non occupée, vers la zone nord, en vue de leur déportation. Sur la proposition de Pierre Laval, la déportation des enfants de moins de 16 ans est acceptée par Berlin et appliquée en août.

Le 6 juillet 1942, le SS Theodor Dannecker qui dirige le camp de Drancy envoie une note à l'office Central de sécurité du Reich qui stipule que « les négociations avec le gouvernement français ont donné les résultats suivants :

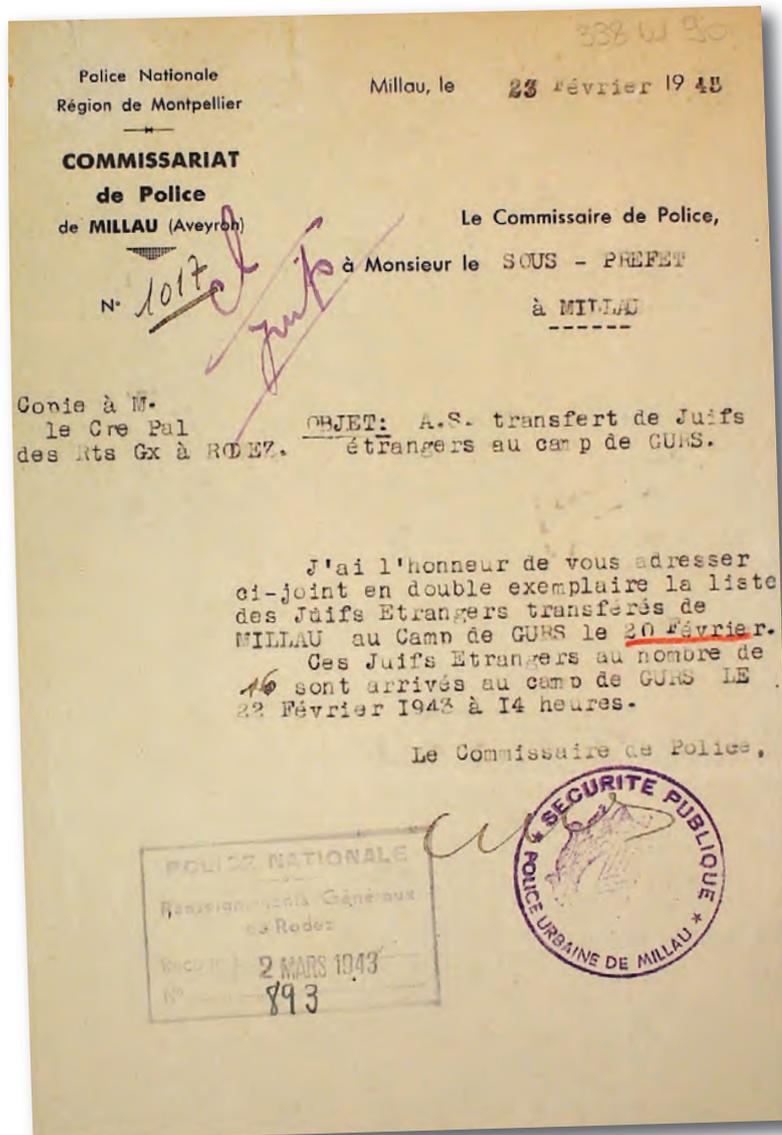
L'ensemble des Juifs apatrides de zone occupée et de zone non occupée seront tenus prêts à notre disposition en vue de leur évacuation.

Le Président Laval a proposé que, lors de l'évacuation de familles juives de la zone non occupée, les enfants de moins de seize ans soient emmenés eux aussi. Quant aux enfants qui resteraient

en zone occupée, la question ne l'intéresse pas » (CDJC XLIX-35).

En 1943, en février, une rafle est organisée en Aveyron à la demande des Nazis par la Préfecture. En effet, ce sont les gendarmes aveyronnais qui arrêteront ces personnes à leur domicile sur ordre de la Préfecture et les transféreront en train vers le camp de Gurs. Le convoi du 20 février comprend 16 personnes. Le convoi du 24 février est composé de 28 personnes. Elles furent ensuite livrées aux Allemands qui les envoyèrent à Drancy et les déportèrent vers Auschwitz ou Majdanek.

De nos jours, la montée de l'extrême droite dans toutes les sphères de la société doit nous alerter fortement.



(Archives départementales de l'Aveyron 338W90)

La xénophobie, de Zemmour à Le Pen

Si le discours de Marine Le Pen se faisait, d'apparence, plus consensuel, que celui de son père qui racontait que « les chambres à gaz étaient un détail de l'Histoire », aujourd'hui, son discours se durcit. En effet, alors qu'elle était en meeting à Vallauris dans les Alpes-Maritimes, le vendredi 11 février 2022, la candidate du parti le Rassemblement national (RN) a déclaré : « L'immigration "quoiqu'il en coûte", dans deux mois, c'est fini. La France, terre d'immigration, c'est fini ! », devant plus de 600 personnes. Toutes ces déclarations véhiculent les mêmes idées de haine et de rejet de l'autre. Cet autre qui est considéré comme différent voire même dangereux



Suite →

→ Georges Séguy : « le récit d'un sauvetage en catastrophe »

parce que né ailleurs, ou parce que ne partageant pas les mêmes convictions politiques, les mêmes idées religieuses ou les mêmes orientations sexuelles.

Les propos provocateurs de Zemmour prônent la haine de l'autre. Son discours est particulièrement dangereux car il s'appuie sur la crise économique et la crise sanitaire pour justifier ses prises de position. Ce discours xénophobe ne doit pas nous faire oublier que ce ne sont pas les immigrés, les exilés, ou les personnes de telle ou telle confession religieuse qui sont responsables de la crise économique, du chômage ou encore de la baisse du pouvoir d'achat mais bien les choix politiques et économiques de nos gouvernants.

Les migrants sont nombreux à ne pas pouvoir vivre où bon leur semble car les frontières se ferment. Ils ne peuvent plus fuir leurs pays, la guerre, la misère. Pourtant, le réchauffement climatique va entraîner des inégalités de plus en plus marquées dans le monde. Les conflits armés et la montée de régimes dictatoriaux font qu'il devient impossible de continuer de vivre librement dans certains endroits du globe. Alors comment pourrions-nous leur interdire de venir ou de rester vivre en France ? L'Europe devient une forteresse et des centaines d'êtres humains meurent chaque année sur la route de l'exil. N'oublions pas que la richesse de la France provient aussi de ceux qui sont venus s'y installer dans un passé plus ou moins lointain.

Florence Delzons
Membre du Conseil d'administration de
l'IRHS Midi-Pyrénées

Alors qu'il n'a que 15 ans en 1942, le futur secrétaire général de la CGT participe aux côtés de son père et des cheminots toulousains à l'évasion de prisonniers du camp de concentration de Saint-Sulpice-la-Pointe¹. Un souvenir inédit écrit dans une lettre de juillet 1975 à son ami Bernard Ribeira, ancien responsable régional de la CGT Midi-Pyrénées. Nous la publions dans son intégralité.

« Cela s'est passé, si ma mémoire est fidèle, durant l'été 42.

Pour comprendre cette anecdote il faut savoir que le mouvement syndical, exerçait, à cette époque son activité dans des conditions tout à fait particulières.

Deux ans et demi auparavant les régimes des traîtres de Vichy réunis autour de Pétain, avaient engagé une vaste vague de répression contre le mouvement ouvrier, la cible principale de cette agression étant le Parti Communiste Français. Tous les syndicats réputés dirigés par les communistes avaient été dissous, leurs dirigeants poursuivis, persécutés et nombre d'entre eux incarcérés dans des camps de concentration. Seuls les syndicats tolérés dans le cadre de la « Charte du travail » de Pétain pouvaient avoir une existence légale. La ligne de conduite des militants révolutionnaires consistait à poursuivre leur activité syndicale de manière illégale et à travailler au sein des syndicats de la « Charte du

travail ». Il s'agissait comme on disait en ces temps-là de savoir « articuler le travail légal et illégal ».

Un camp de concentration avait été créé non loin de Toulouse à Saint-Sulpice-la-Pointe, là se trouvaient détenus des militants d'origine diverses dont un nombre important de communistes connus pour leurs responsabilités syndicales. Tous devaient être déportés tôt ou tard dans des camps d'extermination de l'Allemagne nazie.

Il fallait à tout prix tenter d'éviter cela !

À partir d'un plan d'évasion mis au point par les détenus avec l'aide des organisations de la résistance à l'extérieur, le jour vint où plusieurs dizaines de prisonniers réussirent à s'évader; divisés en plusieurs groupes chacun d'eux devait être pris en charge par les organisations et placés en sécurité.

Tout se déroula comme prévu sauf pour l'un de ces groupes, qui pour des raisons difficiles à élucider ne fut pris en charge par personne et dut demander à un paysan de les cacher en attendant d'avoir établi le contact.

Il fut demandé aux cheminots de Toulouse de s'occuper de cette affaire, c'est ainsi que Marcel Bergé et mon père André Séguy, improvisèrent un sauvetage en catastrophe. L'Union départementale dirigée par

Julien Forgues disposait d'une vieille camionnette encore capable d'effectuer le trajet Toulouse, Saint-Sulpice aller et retour, mais elle n'avait pas une goutte d'essence. Dès lors le sort de nos camarades évadés dissimulés dans un fossé, dépendait de quelques 15 litres d'essence, la décision fut aussitôt prise de collecter le carburant nécessaire à cette expédition. Je fus l'un des collecteurs, une bonbonne de 10 litres amarrée sur le porte bagage de ma bicyclette, je fonce chez tous les parents, amis et connaissances de confiance à chaque porte j'explique ce qui se passe, la vérité et chacun verse dans la bonbonne sa petite réserve personnelle, l'un d'eux verse même le contenu d'un petit flacon qu'il conservait précieusement pour son briquet, c'était toute sa fortune. En quelques heures mon récipient est quasiment plein et je l'apporte fier du devoir accompli au lieu du départ de la camionnette, qui avait déjà chargé toutes sortes d'accessoires dont des tenues de cheminots.

Tout s'est passé très bien, mais le clou de l'opération c'est Julien Forgues qui en fut l'initiateur. Sa responsabilité personnelle se trouvant engagée dans cette entreprise il a tenu à saluer les militants libérés, il connaissait certains d'entre eux. C'est ainsi qu'en pleine après-midi dans la salle de la Commission Administrative de la Bourse du Travail de Toulouse un groupe des évadés de Saint Sulpice recherchés par toutes les polices allemandes et françaises, fut reçu par Julien Forgues qui prononça une petite allocution d'encouragement à poursuivre la lutte, en s'excusant de n'avoir que de la bière pour trinquer.

Georges Séguy et Bernard Ribeira en 1982 place du Capitole lors d'un rassemblement régional des retraités.

(Archives IRHS-CGT)



Je participais à cette réception insolite mais combien sympathique et à vrai dire j'étais impatient de la voir se terminer, pour des raisons de sécurité évidentes, encore que la gestapo n'avait pas assez d'imagination pour orienter ses recherches vers la Bourse du Travail au cœur de cette après-midi palpitante. J'étais chargé de ramener à la maison un député communiste du Nord, Quinet, où il devait attendre son affectation, il nous quitta 24 heures après mais commît une grande imprudence en ne résistant pas à la tentation d'aller embrasser sa vieille mère dans le Nord, cela lui coûta la vie.

C'est dire que dans le dur combat de la résistance, face à un ennemi dur si barbare que l'étaient les fascistes hitlériens, il fallait parfois avoir la force morale et faire abstraction des sentiments humains.

C'est à ce prix que nous avons pu vaincre.

Georges Séguy

¹- Le camp de Saint-Sulpice-la-Pointe dans le Tarn ouvre en avril 1940 pour l'accueil de réfugiés belges. Dès le mois d'octobre, il est transformé par le gouvernement de Vichy en camp de concentration pour « indésirables ». Quatre mille six cent personnes y ont été internés, donc principalement des militants communistes, des syndicalistes de la CGT-U, des résistants, des combattants républicains espagnols, des membres des Brigades internationales. Plus de 1 400 prisonniers du camp sont déportés vers les camps nazis.

→ **Gérald Veirier :** **le vécu d'un « pied noir » progressiste**

En cette année commémorant les accords d'Évian signés le 19 mars 1962, nous poursuivons la publication de témoignages de celles et ceux qui ont vécu les drames de cette guerre. Après ceux de Michel Veyssières et de Georges Lagier dans le numéro 64 de janvier dernier, celui de Gérald Veirier, retraité et militant CGT à Toulouse.

Extraits

Je suis né le 17 novembre 1948 à Oran, mes parents d'origine aveyronnaise vivaient dans le quartier européen près de la gare d'Oran. Mon père était magasinier dans un établissement militaire et ma mère au foyer avec trois enfants à élever.

J'avais peu de copains algériens et seulement 18 % d'entre eux étaient scolarisés en Algérie, je voyais des enfants qui ciraient les chaussures, leurs parents travaillaient parfois dans des commerces ou chez des européens, souvent comme femmes de ménages. Trop jeune, je ne connaissais rien à leur histoire, leur culture, tradition et religion. C'est à l'annonce par de Gaulle des négociations sur l'indépendance de l'Algérie vécue comme une trahison

par les pieds noirs, que la guerre d'Algérie qualifiée à l'époque « d'événements » a pris un tournant avec le putsch des généraux à Alger, la création de l'OAS et l'escalade des affrontements sanglants entre les deux communautés. Pendant mes deux premières années de lycée, je n'oublie pas les manifestations pour « l'Algérie Française » et les premiers gaz lacrymogènes, les concerts de casseroles sur ma terrasse, les perquisitions par l'armée dans mon appartement et les affrontements avec l'OAS, les assassinats d'algériens dans les rues d'Oran - dont je fus témoin - les plastiquages et pillages de leurs commerces par l'OAS. Je me souviens quand l'OAS d'Oran voulait tout détruire. De l'attaque aux explosifs des cuves de pétrole sur le port...

« En France, j'ai subi un certain « racisme anti-pied noir »

Notre départ d'Algérie pour la France le 13 juin 1962 fut douloureux pour ma famille comme pour la grande majorité des pieds noirs. Il a été marqué lors de notre arrivée en France et parmi la population métropolitaine

par des incompréhensions. Je l'ai vécu ainsi en arrivant mi-septembre à Clamecy dans la Nièvre où mes grands-parents maternels et ma mère avaient été hébergés après leur départ brutal d'Oran à la suite des massacres d'européens au tout début de l'indépendance.

Tout d'abord au collège où je redoublais ma cinquième. J'étais mis de côté, je jouais seul aux récréations, je n'avais pas de copains, j'ai connu un certain « racisme anti-pied noir ». A cette époque, l'image du « colon exploiteur » dominait dans la société française alors qu'il représentait une minorité parmi le million d'européens vivant en Algérie.

Après le décès brutal de ma grand-mère maternelle qui n'avait pas supporté ce départ d'Algérie, nous sommes venus en octobre à Toulouse.

Le manque de logement sur la ville, avec l'arrivée massive et non prévue des pieds noirs en France, m'a amené à vivre chez ma marraine puis chez ma tante pendant plusieurs mois, pendant que mes parents séjournaient à l'hôtel. En 1964, nous déménageons dans le quartier de Bagatelle, construit rapidement pour les rapatriés d'Algérie.

Je jouais dans l'équipe de foot du quartier et c'est par l'intermédiaire d'un prêtre qui l'animait que j'ai connu un mouvement de jeunes, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) qui a « révolutionné ma vie » et permis de me « reconstruire ». J'ai découvert mon appartenance au monde ouvrier, vécu ma foi d'une manière tout à fait différente de mes plus jeunes années au patronage, puis plus tard quand j'ai commencé à travailler, j'ai adhéré à la CGT et ensuite au PCF.



Importante manifestation dans les rues de Toulouse dans les premiers jours de 1962.
(Archives IRHS-CGT).

Par mes différents engagements, par diverses rencontres et des lectures sur l'histoire, notamment de Benjamin Stora, j'ai pris conscience des causes profondes du drame algérien et notre départ.

Comprendre les causes profondes de cette guerre d'Algérie...

Pour cela :

- Prendre en compte 130 ans de colonialisme, sujet qui vient aujourd'hui dans le débat comme un crime contre l'humanité. Cette responsabilité du colonialisme dans le pillage des ressources naturelles de l'Algérie, l'accaparement des meilleures terres par les colons, les déplacements de population et la pauvreté de l'époque qui poussaient les Algériens vers les grandes villes et les bidonvilles (le taux de mortalité infantile était quatre fois supérieur à celui des européens).
- Ne pas oublier les inégalités et discriminations de toutes sortes sur le plan de l'éducation (18 % d'enfants algériens scolarisés dans le primaire en 1954), des salaires au plus bas. Sur le plan politique, avec le système du double collège aux élections, une voix européenne valait trois voix algériennes.
- Connaître le rôle répressif de l'armée française au cours de cette histoire, notamment les massacres de la population algérienne comme à Sétif le 8 mai 1945 (de 5 000 à 7 000 morts selon les historiens) ou l'utilisation de la torture. Mais aussi en France avec les « ratonnades » et la répression sanglante du sinistre Papon lors de manifestations pour l'indépendance comme celle du 17 octobre 1961 où des centaines d'algériens sont morts à Paris et jetés dans la Seine, enfin le rôle de l'OAS qui attisait, en Algérie comme en France, les haines et la violence entre les deux communautés. Cette répression touchait aussi tous les Français qui soutenaient



Lors de la rencontre avec des syndicalistes de l'UGTA de Tiaret en Algérie le 24 janvier 2000.
(Photo DR)

l'indépendance de l'Algérie, certains ont été victimes de l'OAS et du gouvernement français notamment lors de la manifestation du 8 février 1962 à Paris et du drame au métro Charonne.

- Comprendre l'état d'esprit des Algériens. Ils avaient participé comme soldats lors des deux guerres mondiales aux côtés de la France. Conscients que le monde de l'après-guerre et la décolonisation ouvraient au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes tel qu'inscrit dans la charte fondatrice de l'ONU. Donc d'aspirer légitimement à la liberté et à l'indépendance de leur pays.

Poursuivre ce devoir de mémoire

Il ne s'agit pas pour moi de gommer les massacres des européens, les bombes meurtrières et attentats sanglants du FLN, mais de les situer dans cette histoire pour mieux la comprendre et entreprendre un devoir de mémoire pour chacun de nos peuples.

Cette prise de conscience s'est forgée tout au long de mes différents engagements et rencontres auxquelles j'ai participé notamment dans le cadre syndical de coopérations internationales (Afrique du Sud, Colombie, Chine, Algérie...). Le rôle de la CGT contre le colonialisme et pour la paix m'a beaucoup aidé à mieux comprendre cette période de l'Algérie. J'ai eu l'occasion de le vérifier lors de mon retour dans ce pays le 21 janvier 2000, où 40 ans après je foulais à nouveau la terre de ma ville natale Oran et participais à une délégation, comme responsable régional CGT

Métaux Midi Pyrénées, dans la région de Tiaret située au sud algérien.

Lors de ce premier séjour syndical en 2000, puis par un voyage familial, j'ai pu mesurer la situation dramatique des années 1990 en Algérie avec le terrorisme, la situation économique et sociale qui se dégradait à l'époque, sous la pression du FMI, le chômage massif et le manque de perspectives de la jeunesse, le fort poids de la dette. Le passage d'une économie planifiée à une économie de marché était mal vécu par les salariés et l'UGTA, le syndicat algérien, avec des conséquences désastreuses sur la vie économique et sociale du pays, amplifiées par un essor démographique et un exode rural accentué par le terrorisme.

Aujourd'hui, le système éducatif et de protection sociale est similaire au notre; la place des femmes dans la société algérienne grandit au-delà des traditions, de la culture et de la religion. Après avoir participé activement à la lutte contre le terrorisme, elles sont présentes dans l'activité syndicale.

Tout au long de mes séjours j'ai été témoin de l'accueil chaleureux et de la vie du peuple algérien, de sa culture et de ses traditions, de ses attentes et de ses espoirs, de son aspiration à vivre en paix, de son courage face aux réalités concrètes de son pays, de la place des femmes dans la société.

Je pense qu'une démarche de réconciliation et de vérité de nos deux pays est plus que nécessaire et indispensable, à l'image de celle de l'Afrique du Sud et initiée par Mandela.

Gérald Veirier
IDHS Haute-Garonne

→ Hommage à Patrick Grenier

Notre camarade Patrick Grenier est décédé le 10 février dernier à l'âge de 71 ans. Militant actif de l'Institut Tarnais d'Histoire Sociale (ITHS-CGT), il était également membre du conseil d'administration de l'Institut régional.

Lors de ses obsèques vendredi 18 février à Albi, Sylvain Julien, ancien secrétaire général de l'UD-CGT du Tarn et de l'ITHS, lui a rendu un émouvant hommage. Un hommage mérité auquel s'était associé l'IRHS Midi-Pyrénées.

Tout jeune ingénieur des mines, diplômé de l'École des Mines de Saint-Etienne, Patrick Grenier est embauché aux HBCM à l'exploitation de Carmaux et notamment au puits de Cagnac. Il adhère au syndicat CGT des mineurs dès 1977. A la fermeture du puits de Cagnac en 1979, il est alors muté à la STIMIP (société privée) où il devint responsable du service informatique. Puis plus tard à la Direction Générale des HBCM à Saint-Etienne.

Patrick Grenier fut élu membre à la Commission exécutive puis du Bureau de l'UD-CGT du Tarn avec comme responsabilité l'organisation des ingénieurs cadres et techniciens à la CGT. Il crée le syndicat UGICT départemental.

Patrick Grenier a été de toutes les luttes et manifestations contre la fermeture de la mine, contre la réforme des retraites, pour la défense de la paix, pour une autre politique plus sociale plus juste avec l'humain en son centre... « *Nous gardons de lui l'image du militant à l'esprit vif, tolérant et plein de bienveillance* » devait insister Sylvain Julien.



Après la fermeture des HBCM en 2004, Patrick est contraint deux ans plus tard à une retraite forcée, à l'âge de 56 ans. Il rejoint la section syndicale des retraités mineurs dans laquelle son sens de la réflexion politique et syndicale, sa clairvoyance sont fortement appréciés. Convaincu que la mémoire sociale ne peut être galvaudée, il représente le syndicat des mineurs à l'Institut tarnais d'histoire sociale. Avec une équipe réunie chaque mardi à la Bourse du Travail d'Albi, il décortique avec passion « Le Cri des Travailleurs », journal socialiste (1898-1914). Il y découvre notamment, à l'époque de Jaurès, le travail des délégués mineurs sur lequel il tint il y a peu une conférence. Homme de culture, il fut aussi un grand amateur de musique et d'opéra.

L'Institut régional se joint à aux militants CGT du Tarn pour renouveler nos témoignages d'amitié ainsi que nos condoléances attristées à son épouse Dominique, à ses enfants Marie, Elise, Pierre et à ses petits enfants.

Tarbes. 23 mars 2022

Pour l'indépendance de l'Algérie.

Dans le cadre du 60^e anniversaire des accords d'Evian, l'IDHS 65 qui a publié en 2012 un ouvrage sur l'engagement de militants dans les réseaux de soutien français au mouvement nationaliste algérien pour la paix et l'indépendance de l'Algérie, organise une conférence-débat à 18 h 00 à la Bourse du Travail. Y participeront: Robert Davezies, prêtre qui a vécu une partie de son existence dans le département, et Sybille Chapeu, docteur en histoire contemporaine.

Ariège. 14 avril et 12 mai 2022

La déportation en Algérie.

A 20 h 30 au Centre d'Histoire et de la Déportation à Varilhes. Georges Sentis présente une conférence sur « la déportation en Algérie 1941-1942 ». Toujours au même Centre, mais le 12 mai à 20 h 30, présentation par Pierre Estournel du film « 1940-1944. S'enfuir par les Pyrénées »

Toulouse. 10 mai 2022

Les drapeaux restaurés.

A 18 h 00, à la Bourse du Travail de Toulouse, l'IDHS 31 présentera avec la participation de la restauratrice les drapeaux restaurés des syndicats des industries chimiques, des ouvriers cuisiniers de 1889, et de la section Ferronnerie du Midi. L'occasion sera donnée de revenir sur l'histoire des drapeaux et des professions. L'IDHS CGT 31 possède dans ses archives dix-sept drapeaux témoins de l'histoire syndicale depuis plus d'un siècle dans le département. L'ensemble de ces drapeaux est classé au patrimoine. La restauration de trois d'entre eux a été lancée depuis début 2019.

Nos agences en Midi-Pyrénées

Albi

105, bd Soult 81000 Albi
Tél. 05 63 49 17 37

Auch

21, avenue d'Alsace 32000 Auch
Tél. 05 62 62 38 46

Bagnères-de-Bigorre

rue Blanche-Odin
65200 Bagnères-de-Bigorre
Tél. 05 62 95 48 98

Castres

21, place Soult
81100 Castres
Tél. 05 63 35 70 27

Colomiers

10, passage du Ségala
31770 Colomiers
Tél. 05 34 55 30 45

Pamiers

21, rue de la République 09100 Pamiers
Tél. 05 61 68 77 67

Tarbes

8, avenue de la Marne 65000 Tarbes
Tél. 05 62 93 52 33

Toulouse

Pont des Minimes (métro : canal du Midi)
Siège Social - 70, bd Matabiau BP 7051
31069 Toulouse Cedex 7
Tél. 05 62 73 33 40

Centre-ville (métro : Jeanne d'Arc)
56-58, rue Matabiau - 31000 Toulouse
Tél. 05 34 66 60 20

JE CHOISIS UNE

VRAIE MUTUELLE

0 actionnaire
0 dividende
100% solidaire

Santé

Retraite
Prévoyance



Scannez-moi
avec le lecteur de codes 2D
de votre téléphone

www.mutami.fr

mutami
Le lien solidaire

Mutami est une mutuelle relevant du Livre II du Code de la mutualité. N° Siren 776950677.



Toujours mieux vous protéger...



N°Cristal 0 969 36 80 80

APPEL NON SURTAXE

mutaero
Vous respirez la santé

www.mutaero.net



